

[Français]

Monsieur le président, je puis dire à l'honorable député de Roberval que notre politique est très flexible dans ce domaine. Au fait, nous avons décidé de garder environ un tiers des 800 bureaux de poste ouverts. Nous étudions minutieusement chaque cas avant de prendre une décision.

[Traduction]

Je pourrais également répondre au député qui a fait remarquer qu'au cours du débat sur les tarifs postaux, j'avais dit que le tarif imposé au *Canadian Medical Association Journal* augmenterait d'environ \$1. C'est parfaitement exact, je l'ai dit. J'avais alors l'impression—et plus tard j'ai rectifié ce chiffre en dehors de la Chambre—que ce journal était une publication mensuelle, auquel cas la hausse aurait été d'environ \$1. En fait, la hausse dépasse légèrement \$5 pour les médecins abonnés.

Quant au ministère des Communications, comme je l'ai dit en réponse à une autre question qu'on m'a posée au comité, je ne pense pas que nous serons en mesure de déposer le rapport McIntosh. J'en ai discuté avec M. McIntosh et avec certains de mes collègues. Lorsqu'il a entrepris son étude, il a consulté un grand nombre de personnes éminentes dans le domaine des communications et des sociétés; une grande partie des renseignements lui ont été donnés à titre confidentiel et en rédigeant son rapport, il a présumé que ce caractère confidentiel serait respecté; ce rapport était destiné au président du Conseil du Trésor et réservé à son propre usage et à celui du gouvernement.

Je ne tiens nullement à me défendre, je déclare simplement que l'institution des Postes a très peu changé depuis cent ans. Comme je l'ai dit ici à maintes reprises aux députés, les Postes sont en train de changer très rapidement. Cependant, nous avons plus d'une fois consulté les syndicats. Par exemple, dès le 2 octobre dernier, nous avons discuté de la possibilité d'instaurer le traitement unique de courrier et le 3 octobre nous confirmions cette décision par écrit, aux présidents des deux syndicats. Depuis le 1^{er} janvier, nous avons eu avec eux des discussions presque journalières.

Je ne veux pas entrer dans le détail de tous les commentaires sur les difficultés que rencontrent les revues et périodiques agricoles publiés par les organisations sans but lucratif. Nous avons traité de cette question d'une manière approfondie la semaine dernière au comité, bien que, je m'en aperçois, seuls quelques députés y aient assisté. Cependant, ils

pourront lire les comptes rendus des délibérations de ce comité lorsque ceux-ci seront imprimés.

Le député de Selkirk a demandé à qui appartiendrait le réseau de communications. La chose n'a pas encore été décidée. D'ici quelques semaines la Chambre sera saisie d'un bill tendant à la création de cette société. Tous les députés auront alors l'occasion d'exprimer leurs vues sur le genre de société qui devrait être créée, c'est-à-dire si elle devrait appartenir en entier aux investisseurs privés, aux investisseurs publics ou au gouvernement, ou encore s'il y aurait lieu d'avoir un peu des deux.

Pour l'instant, nous avons l'intention de nous arranger pour que la recherche et la mise au point d'un réseau de satellites se fassent le plus possible au Canada. Je dis cela en réponse à l'une des questions du député de Selkirk. Nous n'avons rejeté aucune option, y compris celle d'acheter tout fait. D'autre part, comme on le verra clairement lorsque le bill sera mis en délibération, nous aurons pour politique de mettre le système au point entièrement au Canada.

Encore en réponse à la question du député, je dirai que le premier satellite transmettra directement aux transporteurs publics actuels et à Radio-Canada. Il sera impossible aux satellites de transmettre directement aux foyers d'ici sept à dix ans environ. Sur le plan technique ce serait peut-être possible bien avant, mais pas rentable. A titre d'explication, je dirai tout simplement que les signaux des satellites actuels et de notre premier satellite ne seront pas assez forts pour que les antennes ordinaires des particuliers puissent les capter. De fait, cela prendrait une station ou une antenne terrestre qui coûterait dans les \$100,000.

• (4.50 p.m.)

On a beaucoup parlé de la situation actuelle des Postes. Je déplore l'usage qu'on a fait d'un mot au cours du débat; un député a dit qu'à son avis le régime était contrariant. A mon avis, il ne l'est pas. Ainsi, par exemple, est-ce contrariant pour les facteurs de pouvoir maintenant desservir des itinéraires près de leurs domiciles? C'est là un nouveau changement. Jusqu'ici, conformément à une décision émanant du ministère, un facteur ne pouvait accomplir son service sur le parcours avoisinant sa maison. Je ne pense pas qu'il soit contrariant qu'on élimine des coutumes aussi archaïques. Est-il contrariant de voir que les Postes ont maintenant la semaine de cinq jours que les syndicats eux-mêmes